

SL0A601T\_SED

Introduction à la prosodie de la parole

Enseignante : Anna Marczyk Buklaha

**La prosodie au service de la persuasion : mise  
en avant des caractéristiques prosodiques  
essentiels à travers l'exemple du discours  
politique dans le paysage politique français.**

Dossier de Mathilde Viana

Numéro étudiant 22010624

Rendu le 15/04/2023

# Sommaire

Adopter un phonostyle adapté pour améliorer l'efficacité de son discours	3
Recourir au silence pour susciter l'affect de l'assemblée	5
Asseoir sa crédibilité en uniformisant son accent	6
Bibliographie	9

La prosodie est définie comme l'ensemble des phénomènes linguistiques qui permettent d'exprimer le contenu sur le plan suprasegmental. Ces mécanismes sont l'intonation, l'accentuation, le rythme, la quantité, les tons, etc. Ils sont autant d'indices véhiculant des informations sur le locuteur (sexe, statut social, origine géographique, bien être physique et moral, etc...). Ils sont aussi déterminants pour transmettre convenablement un message à un interlocuteur. Il m'est donc paru intéressant de rechercher quels étaient les marqueurs prosodiques pertinents pour porter un discours persuasif. Le domaine politique semble être adéquat pour approfondir cette recherche.

Les personnalités politiques ont à travers leur discours une volonté de persuasion. Au delà des éléments factuels portant leurs idées, ils usent de nombreux stratagèmes pour séduire leur électorat. Sans prôner la manigance ou la tromperie, de nombreux éléments sont nécessaires pour réussir à faire entendre ses positions. Le charisme, le physique sont des éléments importants... au même titre que la voix. En témoigne la mise en place de nombreux coachings vocaux<sup>1</sup> à destination des personnalités politiques.

Nous allons nous inspirer de la rhétorique ancienne pour structurer notre dossier en reprenant les éléments clés déterminants l'efficacité du discours. Le logos s'appuie sur la logique et l'efficacité de l'élocution. Le pathos est l'émotion que l'orateur parvient à susciter. L'ethos repose sur la crédibilité que l'orateur inspire à l'auditoire. Ces trois concepts se retrouvent dans les marqueurs que nous allons étudier pour réussir à persuader son auditoire. Il faut d'abord rendre son discours intelligible en utilisant un phonostyle précis (logos). Il convient ensuite d'utiliser des pauses à bon escient pour susciter l'intérêt et l'émotion de son audience (pathos). Il est aussi nécessaire d'adopter un accent normé pour assurer sa crédibilité en tant que locuteur (ethos). Ces différents aspects seront examinés à travers le prisme de l'analyse médiatique de la parole de différentes personnalités politique de la V<sup>ème</sup> république, entre entretiens « amicaux », discours et campagnes électorales.

## **Adopter un phonostyle adapté pour améliorer l'efficacité de son discours**

Anne Catherine Simon ; en collaboration avec Antoine Auchlin, Mathieu Avanzi et

---

<sup>1</sup> Source : [https://www.gala.fr/l\\_actu/news\\_de\\_stars/emmanuel-macron-roselyne-bachelot-les-secrets-des-coach-vocaux-des-politiques\\_505057](https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/emmanuel-macron-roselyne-bachelot-les-secrets-des-coach-vocaux-des-politiques_505057) (publié le 25 octobre 2022, lu le 12 avril 2023)

Jean Philippe Goldman ; a étudié les paramètres prosodiques de différents styles de paroles. Dans des circonstances d'élocution similaires, certains paramètres ne varient pas, et ce malgré des interlocuteurs différents. Les auteurs en déduisent donc qu'ils sont propres aux styles de paroles concernés (journal radiophonique, lecture à haute voix, etc.). La parole politique présente aussi des résultats homogènes. Elle est décrite comme « relativement normé[e] » et induisant « des comportements vocaux stéréotypés, et donc identifiables » (Simon et al., 2010).

La densité accentuelle correspond au nombre de syllabes accentuées, dites aussi proéminentes, par rapport au nombre de syllabes articulées. Elle est, pour le discours politique, parmi les densités les plus élevées : 33,7%. A titre de comparaison, le journal parlé a pour moyenne de densité accentuelle 29,6% et le récit conversationnel 25,7%<sup>2</sup>. Selon Alice Bardiaux, les unités intonatives brèves permettent de produire un effet de scansion, élément typique de la parole politique publique. Un plus grand nombre de syllabes proéminentes peut aussi être le moyen de marquer l'emphase. Ces deux théories autour de la haute densité accentuelle ne servent qu'un seul but : rythmer, ponctuer le discours pour le rendre clair et précis.

Le débit de parole en politique diffère selon les contextes de prises de paroles. Alice Bardiaux<sup>3</sup> relève cette différence en présentant ses données. Sur l'ensemble de son corpus, le débit de paroles en allocution (en position de pouvoir) est de 4 syllabes par seconde alors qu'il est en réplique (en position d'opposition) de 4,3 syllabes par seconde. Cette même différence se retrouve dans le débit d'articulation, qui correspond au nombre de syllabes articulées sur temps de parole articulée. Il est de 5,5 syllabes par seconde en situation d'allocution contre 5,8 syllabes par seconde en termes de répliques. Lorsque la personne est position d'opposition, le débit a tendance à être rapide pour optimiser le temps de parole et ne pas laisser le temps à ses contradicteurs de préparer leur réponse. A contrario lorsque elle est position de pouvoir, son débit se fait plus lent pour asseoir son autorité. Le débit lent, bien que pouvant être révélateur d'un discours hésitant, est aussi selon Danielle Duez, le signe d'un discours solennel et structuré. Le débit de parole reste en discours politique (toutes situations confondues) plus faible que la moyenne de débit de parole générale qui est en moyenne de 6,85 syllabes par secondes.

---

<sup>2</sup> L'ensemble des données est issu du tableau (5) présent dans le document d'Alice Bardiaux disponible à la lecture à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.14428/rec.v32i32.51763> (cf. bibliographie)

<sup>3</sup> L'ensemble des données est issu du tableau (3) présent dans le document d'Alice Bardiaux disponible à la lecture à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.14428/rec.v32i32.51763> (cf. bibliographie)

On peut associer un dernier paramètre, qui est la proportion du temps d'articulation par rapport au temps de parole total incluant les pauses, appelé aussi taux d'articulation. Il est de 73,1% pour le discours politique contre 86% pour le journal parlé, 76% pour la lecture. Cela induit donc un temps de pause supérieur au discours moyen. Une accentuation très marquée, un débit de parole lent et un taux d'articulation faible sont les marqueurs prosodiques clés des discours du domaine politique. Leur application combinée offre une parole idéale pour convaincre et séduire son audience.

## Recourir au silence pour susciter l'affect de l'assemblée

Antoine Auchlin, Jean Philippe Goldman et Anne-Catherine Simon ont, lors de leur recherche autour de la discrimination de phonostyles, mesuré les unités séparées par des pauses (USP). Le discours politique (POL) présente les unités les plus brèves (autour de 10 syllabes par USP) mais aussi des pauses plus longues et plus nombreuses.

Marion Béchet, Marion Sandré, Fabrice Hirsch, Arnaud Richard, Fabrice Marsac et Rudolph Sock ont étudié l'utilisation de la pause à travers les discours de François Hollande lors des débats télévisuels de l'entre-deux-tours des primaires socialistes et de l'élection présidentielle de 2012. Son temps de pause y est respectivement de 23% et 24% pour une moyenne générale de 13%. La durée des pauses vides réalisées par François Hollande est en moyenne de 370 ms face à Martine Aubry et de 442 ms pour le débat présidentiel<sup>4</sup>. La durée des pauses est supérieure face à Nicolas Sarkozy. Les pauses comme marqueur prosodique serait donc un élément de maîtrise de la parole. Danielle Duez observe la même problématique dans les discours de François Mitterrand qu'il a pu prononcer en tant que challenger en 1974, président en 1984 et président-candidat en 1988. La durée de moyenne des pauses de ses discours est la plus faible quand il est challenger, la plus haute quand il est président puis redescend quand il est président candidat. L'utilisation des pauses est ici corrélée au pouvoir et à la force de persuasion associée.

Il existe différents types de pauses : des pauses de respiration, d'hésitation, etc. Les pauses de focalisation, quant à elles, permettent d'appuyer le discours politique en

---

<sup>4</sup> Il est intéressant de souligner que les auteurs remarquent que la durée des pauses chez François Hollande dans ces deux émissions est inférieure aux résultats obtenus par Grosjean et Deschamps (1975) et comparable aux observations de Duez (2003) au sujet de Lionel Jospin, ce qui laisse penser qu'il ne s'agit pas du paramètre principal responsable de la singularité rythmique de François Hollande.

mettant en valeur arguments et idées. François Hollande les utilise notamment dans l'énoncé suivant pour mettre à distance des arguments jugés peu crédibles: « je n'suis pas non plus < {246-F} une gauche molle/(FH2011, 78) ». Il se détache de l'idée préalablement énoncé par Martine Aubry pour mettre en avant son argument d'être un candidat dynamique et crédible.

Danielle Duez, lors de l'étude des discours de François Mitterrand, remarque que les différences de durées de pause sont surtout marquées pour les pauses démarcatives. On retrouve deux types d'utilisation de ces silences. La pause démarcative peut être décalée de ses frontières naturelles<sup>5</sup>. Le locuteur n'est ainsi pas en mesure d'être interrompu et son discours ne peut pas être tronqué. Les pauses démarcatives permettent aussi d'attirer l'attention du public sur un élément sémantique précis. Elles peuvent voir leur durée allongée pour donner une impression de gravité et renforcer la solennité du discours. Cela crée une distance entre l'homme politique et son audience. L'organisation temporelle du discours, à travers les pauses, assoit l'autorité de son auteur et concourt à lui donner toute la crédibilité nécessaire pour persuader son audience.

## Asseoir sa crédibilité en uniformisant son accent

L'accent est un phénomène de mise en relief ou de proéminence. Selon Cécile Petitjean, il « ne repose pas uniquement sur des faits phonétiques et prosodiques, mais également sur le savoir dont dispose le locuteur quant à ses propres pratiques et à la diversité des habitudes articulatoires. ». L'accent comme trait prosodique est donc indissociable de l'accent dit régional.

Dans une volonté d'unification nationale, le français de la bourgeoisie parisienne, outil de pouvoir, s'est affirmé comme norme linguistique dès la révolution française. Grâce à l'impulsion de l'Abbé Grégoire, le français normé se répand à travers le système scolaire. Les accents demeurent mais se retrouvent de plus en plus uniformisés par le système médiatique. Les personnalités politiques n'y échappent pas. Jean Castex, premier ministre de la République française de 2020 à 2022 a été le premier homme politique à avoir un accent marqué (Charles Pasqua n'ayant eu, avant lui, que des postes temporaires).

---

<sup>5</sup> Comme dans l'exemple tiré d'un discours de François Hollande. / je veux aussi saluer les militants socialistes parce que < {248-DD} ils ont organisé /

L' « imaginaire ethno-socio-linguistique », notion d'Henri Boyer, marque fortement cette notion d'accent. Le purisme de la langue française associé à l'insécurité linguistique entraîne de nombreux clichés. L'accent « du Sud » est chantant, positif. Bien que cela semble une opinion favorable, ces lieux communs renforcent l'image négative d'un manque de sérieux, d'une incapacité à diriger. Les accents du Nord sont aussi connotés péjorativement, représentant de manière injuste un manque d'intelligence ou une méconnaissance du français. Eva Joly, norvégienne de naissance en a fait les frais lors de sa candidature à la présidentielle. Karl Lagerfeld a critiqué son discours en disant « Si on est Français, il y a des cours de français. On ne peut pas avoir cet accent-là quand on veut se présenter comme présidente. ». Au-delà de moqueries, l'accent peut être source de réelles discriminations empêchant l'accès à l'emploi, et ce même dans le cadre d'accent régionaux français. Philippe Blanchet a introduit le terme « glottophobie » pour décrire ce phénomène.

Parler sans accent n'existe pas mais la référence normative française est désignée sous plusieurs termes : « accent parisien » ou plus récemment « accent du français international ». Plusieurs tentatives ont cherché à mettre en avant les caractéristiques communes de cette prononciation. Marie Landick a, ce sens, enregistré 21 jeunes hommes, normaliens, ayant pratiquement vécu toute leur vie à Paris. Les données issues de cet échantillon ont été trop hétérogènes pour mettre en avant des particularités propres à ce parler.

Maria Candéa montre, quant à elle, que des indices prosodiques similaires seront interprétés différemment selon le profil social associé. « Si l'amorçage est favorable (...), alors une montée prosodique brusque sera perçue comme une emphase, tandis que si l'amorçage est défavorable (...), alors la même montée brusque sera perçue comme une trace de l'agressivité naturelle des jeunes des quartiers pauvres ». Elle confirme donc qu'aucun élément phonologique ne peut décrire cet accent normé. Il y a une forte part d'idéologie à laquelle les locuteurs doivent se conformer pour réussir à se positionner en tant que personne de pouvoir. Au-delà d'effacer son accent régional, un orateur souhaitant persuader son oratoire doit aussi supprimer l'accent lié à son statut social, construire son discours en reprenant les codes du pouvoir.

En étudiant la parole politique, nous avons tenté, dans ce dossier, de mettre en lumière les marqueurs prosodiques nécessaires à la construction d'un discours persuasif.

Pour produire un changement dans l'esprit des auditeurs, nous avons conclu qu'il faut adopter un phonostyle adapté, ne pas hésiter à interrompre son discours en utilisant les pauses démarcatives et focalisantes à bon escient et surtout réduire ses particularités linguistiques (accent régional, pratiques langagières sociales) pour imiter le langage du pouvoir. Même s'il reste important de connaître ces facteurs de réussite, l'imitation de la classe dominante ne peut se réduire à des éléments prosodiques, ni même à des éléments de langage. L'éloquence est surtout une question d'image et de posture d'autorité.

La problématique de ce dossier soulève aussi de nombreux biais sexistes. Marlène Coulomb-Gully rappelle, dans *Sexisme sur la voix publique*, que « les femmes (en politique) n'ont, en effet, bénéficié que de 35% du temps de parole à l'antenne en 2021 ». Outre la sous représentation, elle démontre que les femmes ont dû, en plus des critères que nous avons présenté dans ce dossier, effacer leurs propres particularités pour coller aux attendus. Là où Edith Cresson a été critiquée pour son langage cru, Simone Veil a du tirer parti des clichés en présentant une image maternelle, conforme à la représentation féminine traditionnelle. La prosodie reste un élément essentiel de la capacité de persuasion puisqu'en 50 ans, la voix des femmes s'est modifiée. Elle a baissé de 50 hertz. Parler en dessous de sa fréquence ordinaire est un phénomène fréquent chez les femmes pour asseoir sa crédibilité. Nos hypothèses mériteraient donc d'être revues avec des données prenant en compte l'ensemble de ces aspects.

## Bibliographie

- Bardiaux, A. (2010). Comment parlent les hommes politiques ? Analyse prosodique de la parole politique publique : de la variation stylistique à la variation individuelle. *Recherches en communication*, volume 32, 207-223.  
<https://doi.org/10.14428/rec.v32i32.51763>
- Béchet, M., Sandré, M., Hirsch, F., Richard, A., Marsac, F., & Sock, R. (2013). De l'utilisation de la pause silencieuse dans le débat politique télévisé. Le cas de François Hollande. *Mots. Les langages du politique*, 103.  
<https://doi.org/10.4000/mots.21460>
- Boyer, H. (2015). «Vous venez d'où pour avoir cet accent ? ». *Lengas*, 77.  
<https://doi.org/10.4000/lengas.868>
- Candea, M. (2020). Accents et styles de prononciation au prisme de la norme du français. *Norma și uz în limbile romanice*, n°31, 53-65.
- Guaresi, M. (2022). Marlène Coulomb-Gully. 2022. *Sexisme sur la voix publique*. *GLAD*, 12,  
<https://doi.org/10.4000/glad.5102>
- Duez, D. (1999). La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique. *Faits de langues*, n°13, 91-97. <https://doi.org/10.3406/flang.1999.1242>
- Gasquet-Cyrus, M. (2012). La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques. Dans C. Trimaille et J. Eloy (dir), *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* (vol.6, pp.227-245) L'Harmattan.
- Goldman, J., Auchlin, A., & Simon, A. Discrimination de styles de parole par analyse prosodique semi-automatique. Interface Discours & Prosodie (IDP2009) (Paris, du 09/09/2009 au 11/09/2009). In: Yoo, H-Y & Delais-Roussarie, E. (eds), Actes d'IDP 2009, 2011, p. 207-221. <http://hdl.handle.net/2078.1/110706>

Hirsch, F., Didirková, I., Fauth, C. & Legou, T. (2018). Que cachent les pauses silencieuses en parole ? Une étude de cas. *Langages*, 211, 111-126.  
<https://doi.org/10.3917/lang.211.0111>

Simon, A.C., Auchlin, A., Avanzi, M., & Goldman, J. (2010). Les phonostyles: une description prosodique des styles de parole en français.